



Association des Sociétés
de développement
commercial de Montréal

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal demande une révision du budget 2018 de l'administration Plante-Dorais ainsi que l'application des recommandations du rapport Hubert sur la fiscalité non-résidentielle

Montréal, le 12 janvier 2018 – **L'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal** demande une révision du budget 2018 de l'administration Plante-Dorais.

L'ASDCM demande que la nouvelle administration applique les recommandations inscrites dans le cadre du rapport Hubert sur la fiscalité non-résidentielle. Notamment, l'ASDCM souhaite que la Ville continue d'appliquer la recommandation no. 16 indiquant que *la Ville maintienne la mesure instaurée dans le budget 2016, selon laquelle les charges fiscales des immeubles non résidentiels sont augmentées de la moitié de l'augmentation des charges fiscales des immeubles résidentiels.*

L'ASDCM est extrêmement préoccupée par les conséquences que les hausses de taxes annoncées dans le budget 2018 pourraient engendrer sur la vitalité des artères commerciales de Montréal. Il est de notoriété publique que ces artères font face à de très grands défis.

Formée en 2007, l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal regroupe 20 sociétés de développement commercial, lesquelles comptent près de 15 500 commerces et places d'affaires. Les 20 SDC représentent les communautés d'affaires de 17 artères commerciales et de 3 districts commerciaux.

Source : André Poulin, président de l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal : (514) 398-9438
apoulin@destinationcentreville.com

Relationniste : Isabelle Bleau, Isabelle Bleau Communications
T. : (514) 933-2523 Cell. : (514) 992-8319
isabelle.bleau@bellnet.ca